



## Renseignement bancaire sur pub

Par **barbieux\_old**, le **26/07/2007** à **18:45**

j ai confier mon identiter bancaire a une societedivu de credit pour un pret a ce jour renbourser.Et voici que je recois une pub de cette societe de credit qui mais en evidence mon releve d itentite bancaire( ce qui aurait pu me porter prejudiste courrier ouvert ou perddu).j ai protester le06/07/2007par courrier pas de reponse.Pourege porte plainte pour divulgation de mon releve d itentite bancaire et mon adresse

Par **Adam Kadamon**, le **20/08/2007** à **10:15**

Bonjour,

Je ne pense pas que les faits relatés fassent l'objet d'une infraction pénale. En effet, les coordonnées bancaires sont inutiles si vous ne disposez pas d'une autorisation de prélèvement duement remplie par le titulaire du compte.

En l'état, une personne qui rentre en possession de votre RIB ne peut que créditer votre compte.

Je précise que beaucoup de courrier circulent avec des coordonnées bancaires, je pense notamment aux factures EDF ou FT avec leurs T.I.P.

Cordialement.